



Les mouvements sociaux au 21^e siècle : entre tradition et nouveauté

Jean Faniel

u cours des dernières années, plusieurs mouvements ont fait une apparition remarquée sur la scène socio-politique : les Indignés, Nuit Debout ou, plus au Sud, les « Printemps arabes ». Au tournant du millénaire, c'est l'altermondialisme qui avait incarné de nouvelles formes de militantisme. Assiste-t-on, dès lors, à un renouvellement de l'action collective à caractère contestataire ? Probablement. Mais la nouveauté supposée de ces mouvements sociaux doit être mise en perspective. En effet, invoquer un renouveau de l'action collective... n'est pas neuf.

Inversement, des mouvements plus anciens, tel le mouvement syndical, sont parfois perçus ou présentés comme vieillots, ringards, voire tout à fait obsolètes. Or, ces mouvements à l'histoire plus longue ont bien souvent démontré une capacité à se renouveler, ce que la focalisation sur des mouvements d'apparition récente peut faire perdre de vue.

Une petite plongée dans la diversité des mouvements sociaux permet de questionner les notions de tradition et de nouveauté dans ce champ.

Diversité des mouvements sociaux

L'histoire des mouvements contestataires est longue et riche d'exemples variés. Des révoltes d'esclaves dans l'Antiquité aux actions des suffragettes anglaises du 19^e siècle en passant par les jacqueries de l'Ancien Régime, chaque époque et chaque continent ont connu leur lot de protestations plus ou moins solidement organisées.

Un mouvement social peut être défini comme « un réseau d'interactions informelles entre une pluralité d'individus, de groupes et/ou d'organisations engagés dans un conflit politique ou culturel sur la base d'une identité collective partagée » ¹. Pareille définition souligne que, au-delà de la variété historique, ce concept englobe des phénomènes d'ampleur variable, allant de l'action d'un comité de quartier pour réclamer des aménagements urbanistiques déterminés à une révolution ouvrant la voie à un changement de régime.

À partir de là, on perçoit sans difficulté qu'un mouvement social peut être porté par des organisations et des acteurs-trices de nature très diverse, à caractère éphémère ou plus pérenne. Les trois confédérations syndicales belges (FGTB, CSC et CGSLB – dans l'ordre

Mario DIANI, « The concept of social movement », *The Sociological Review*, vol. 40, n° 1, février 1992, p. 13.

d'apparition de leurs plus lointains ancêtres) ont, derrière elles, une histoire qui remonte au 19^e siècle. Tandis que certains comités ou collectifs – tels qu'ils se nomment parfois pour souligner leur caractère spontané ou peu structuré – se dissolvent après quelques semaines ou mois d'action. Parfois aussi, une action se voulant *a priori* brève est conduite à s'inscrire dans la durée ; il en va ainsi, par exemple, du Collectif de résistance aux centres pour étrangers (CRACPE), qui s'oppose, depuis près de vingt ans, par une action hebdomadaire devant les grilles du centre fermé de Vottem, à l'enfermement des étrangers en situation irrégulière, et dont on peut présumer que les initiateurs n'imaginaient pas (devoir) mener leur lutte aussi longtemps.

Ces acteurs-trices sont généralement porteurs d'une idéologie ou d'un projet de gauche et militent souvent pour plus d'égalité. Mais des mouvements sociaux de droite sont parfaitement capables de se faire entendre également, comme la « manif pour tous » française l'a montré en réaction au projet de « mariage pour tous », ou comme en témoignent les actions des militants *pro life* opposés au droit à l'avortement. Certaines organisations en chapeautent d'autres, constituent des coupoles ou sont parfois qualifiées d'organisations « parapluies », tels – dans des registres distincts – le Mouvement ouvrier chrétien (MOC, organisation francophone qui réunit la CSC, les Équipes populaires, les JOC, la Mutualité chrétienne et Vie féminine), la Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNAPD) ou le Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11) – le MOC étant, lui-même, membre de ces deux derniers. D'autres ne sont composées que d'un nombre restreint de personnes.

La composition sociologique varie aussi sensiblement d'un mouvement social à l'autre. Certaines organisations fédèrent précisément des militants-es sur la base d'une caractéristique qui leur est commune : la profession, le métier ou le secteur d'activité dans le cas d'un syndicat, les études pour une association d'étudiants, l'orientation sexuelle pour les mouvements de type lesbien, gay, bisexuel ou transgenre (LGBT), etc. D'autres rassemblent plutôt en fonction d'un objectif commun : l'abandon de l'énergie nucléaire, l'interdiction de l'avortement ou, au contraire, sa dépénalisation, l'arrêt de la colonisation israélienne en Palestine, etc. Dans ce cas, la composition du mouvement est plus hétéroclite même si, bien sûr, certaines couches de la société (en termes d'âge, de profil socio-culturel, etc.) peuvent être davantage représentées ou quasiment absentes. Parfois, cette composition apparaît sous un jour différent selon le niveau d'analyse. Ainsi, le mouvement ouvrier présente un caractère homogène dans le sens où il réunit des hommes et des femmes qui ne possèdent pas leur outil de travail (à la différence, par exemple, des indépendants) et doivent vendre leur force de travail pour vivre – soit comme salariés-es, soit comme agents de l'État. Toutefois, au sein même d'un syndicat interprofessionnel coexistent des membres aux caractéristiques très variables : actifs, étudiants, sans emploi ou retraités, employés ou ouvriers, agents du secteur public ou salariés du privé, exerçant des métiers fort différents; ces éléments déterminent le regroupement en centrales professionnelles ou groupes spécifiques développant chacun-e une identité propre.

Les mouvements sociaux peuvent recourir à des modes d'action très variés, allant de la diffusion d'un tract à la lutte armée. Charles Tilly a montré que le « répertoire de l'action collective » des groupes mobilisés varie selon les époques, les lieux, le groupe lui-même, mais aussi les structures politiques et sociales dans lesquelles s'inscrit l'action collective

de celui-ci². Pour faire connaître leurs griefs, les groupes qui se mobilisent recourent à certains moyens spécifiques, choisis non pas par hasard, mais au terme d'un processus historique de construction, de sélection et de mise en forme des modes d'action employés. Par exemple, la manifestation peut, aujourd'hui, sembler un mode d'action évident. L'approche historique développée par Charles Tilly montre pourtant qu'elle n'a pas toujours existé³. Pour sa part, Greenpeace est coutumier d'actions spectaculaires et médiatiques, telles que l'escalade d'un bâtiment symbolique pour y déployer une banderole, mais ne recourt pas à la grève, instrument inscrit de longue date dans le répertoire d'action syndicale. Pour sa part, Avaaz s'est fait connaître à travers le monde par une utilisation moderne et internationale de la pétition, rendue possible par le développement d'Internet. Ce mode d'action est pourtant loin d'être nouveau et il est employé par quantité d'autres mouvements - mais souvent de manière secondaire et non aussi centrale. Plus largement, l'utilisation des médias par les mouvements sociaux, comme outils de persuasion ou de mobilisation, évolue avec les changements de ces médias eux-mêmes: le recours aux réseaux sociaux ou aux capsules vidéos aujourd'hui renvoie ainsi à l'appropriation militante de la radio ou du cinéma à leurs débuts ⁴.

Enfin, la diversité des mouvements sociaux se marque aussi à travers leur rapport au politique. Tandis que bon nombre de mouvements se veulent délibérément apolitiques, d'autres cherchent à nouer des liens privilégiés avec des partis ou des militants politiques. D'autres, enfin, évoluent et se transforment eux-mêmes en forces politiques, tels ceux qui, parmi les Indignados espagnols, ont créé le parti Podemos, ou des mouvements de guérilla qui, au terme d'un processus de paix, déposent les armes et se transforment en partis, comme cela semble se dessiner aujourd'hui en Colombie.

Renouvellement continu

Parmi les exemples cités jusqu'ici, certains sont de création plus récente que d'autres. Assiste-t-on, dès lors, à un renouvellement des mouvements sociaux ? Probablement. Mais on pourrait presque ajouter, sous forme de boutade : depuis toujours. En effet, on a souligné plus haut que des mouvements sociaux peuvent être repérés à différentes époques. Les sociétés ont, elles-mêmes, changé. Ainsi, avec le développement du capitalisme industriel, s'est développée, de manière croissante, la classe ouvrière, qui s'est dotée d'organisations constituant progressivement le mouvement ouvrier. Les mutualités, coopératives ou syndicats ont donc représenté, à une époque, des formes nouvelles d'organisations dans le champ des mouvements sociaux.

Durant les années 1960 et 1970, marquées, en particulier, par Mai 68, se sont développés des mouvements portant des revendications relatives à des thématiques telles que les droits des femmes ou ceux des minorités (sexuelles ou ethniques, comme le mouvement des

² Cf. notamment Charles Tilly, From Mobilization to Revolution, New York, McGraw-Hill, 1978 et La France conteste de 1600 à nos jours, Paris, Fayard, 1986.

Sur ce sujet, voir Olivier FILLIEULE, Stratégies de la rue. Les manifestations en France, Paris, Presses de Sciences Po, 1997; Danielle TARTAKOWSKY, Le pouvoir est dans la rue: crises politiques et manifestations en France, Paris, Aubier, 1998; Olivier FILLIEULE, Danielle TARTAKOWSKY, La manifestation, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

Cf. Julien DOHET, « La technologie modifie-t-elle vraiment la communication des mouvements sociaux ? », Les Cahiers de l'éducation permanente, n° 50, 2017, p. 12-20. Cf. également Robin VAN LEECKWYCK, « La communication des mouvements sociaux : Alliance D19-20 et Tout autre chose », Courrier hebdomadaire, CRISP, n° 2323, 2016.

droits civiques pour les Noirs aux États-Unis), l'environnement, la paix ou l'indépendance des colonies et le développement du Tiers-Monde. Outre un renouvellement des sujets d'attention, cette vague a aussi marqué un changement dans la composition du militantisme et des modes d'action employés. C'est, en particulier, la comparaison avec le mouvement ouvrier (syndical, singulièrement), jugé jusqu'alors central, qui a conduit une série d'auteurs à qualifier ces mouvements de « nouveaux mouvements sociaux ». Alain Touraine a incarné ce courant dans l'espace francophone ⁵. Dans sa conception, « les nouveaux mouvements sociaux seraient l'expression typique des nouveaux conflits engendrés par la société post-industrielle » ⁶. Poursuivant le raisonnement, Alberto Melucci a même considéré que ceux-ci avaient supplanté ceux-là et que les analyses en termes de classes devaient céder la place aux explications systémiques ⁷.

Le caractère entièrement novateur des « nouveaux mouvements sociaux » par rapport au mouvement syndical fait néanmoins débat ⁸. En Belgique, par exemple, une telle séparation semble trop radicale. La pilarisation qui s'est développée à partir du 19^e siècle est à la source d'un bouillonnement associatif remarquable ⁹. De nombreuses luttes n'ont donc pas dû attendre les années 1960 pour émerger. Cette organisation cloisonnée de la société belge en différents « mondes » (socialiste, chrétien et, dans une moindre mesure, libéral) a, en outre, amené, par exemple, les mouvements féminins créés dans chaque pilier à nouer des liens avec les syndicats de leur obédience, menant parfois des combats en commun. Une certaine interpénétration des mouvements sociaux peut donc être décelée, même si on ne peut nier que des formes de concurrence entre les causes défendues peuvent également se présenter, comme on le voit parfois entre promotion de l'économie et de l'emploi, d'une part, et défense de l'environnement, de l'autre.

Plus récemment, dans un contexte de globalisation des échanges (économiques, mais aussi politiques, sociaux, culturels, etc.) et de circulation accrue des idées et des personnes, le mouvement altermondialiste a marqué, à son tour, à plusieurs égards, un renouvellement de l'action contestataire. À la croisée de mouvements très différents, tant par leurs répertoires d'action que par les causes les animant, les organisations et militants regroupés dans les Forums sociaux (mondiaux, régionaux ou locaux) ou lors de contre-sommets ont mis en œuvre ce qu'on pourrait appeler des processus de pollinisation croisée, favorisés par les échanges d'expériences militantes acquises aux quatre coins de la planète et dans des combats très divers. L'altermondialisme a aussi favorisé le développement de réseaux actifs dans de nombreux pays, tels ATTAC ou le CADTM ¹⁰. À nouveau, cependant, les échanges et collaborations entre mouvements ne constituent pas en eux-mêmes une

⁵ Cf. Alain TOURAINE, Production de la société, Paris, Seuil, 1973; La voix et le regard, Paris, Seuil, 1978; Le retour de l'acteur, Paris, Fayard, 1984.

Marco G. Giugni, « L'étude de l'action collective entre deux traditions sociologiques », Revue suisse de science politique, vol. 2, n° 1, printemps 1996, p. 38.

Alberto Melucci, « Che cosa è "nuovo" nei "nuovi movimenti sociali"? », Sociologia, vol. 26, nº 2-3, 1992, p. 273-275.

Pour une synthèse de ces échanges appliquée au cas belge, cf. Jean FANIEL, « Les relations entre syndicats et associations en Belgique. Le cas de la réforme du minimex », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 37, n° 1, 2006, p. 124-126.

Cf. Jean Faniel, «Les relations entre syndicats et associations en Belgique: origine et actualité», in Danielle Tartakowsky, Françoise Tétard (dir.), Syndicats et associations en France. Concurrence ou complémentarité?, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 439-447. Sur les mouvements sociaux en Belgique, cf. également Jean Faniel, David Paternotte, « Mouvements sociaux : un modèle belge? Le militantisme en question », Politique, revue de débats, n° 89, mars 2015, p. 18-49.

Comité pour l'abolition des dettes illégitimes, www.cadtm.org.

nouveauté. Pas plus que l'internationalisation n'a attendu l'altermondialisme pour être une réalité du militantisme : que l'on songe à l'action d'Oxfam, d'Amnesty International ou de Greenpeace ou, en remontant plus loin dans le temps, du mouvement ouvrier, avec l'Association internationale des travailleurs (la Première Internationale) ou les secrétariats professionnels internationaux fondés dès la seconde moitié du 19° siècle.

Dans la foulée de la crise financière et bancaire déclenchée en 2008, et des autres formes de crise qui semblent s'accumuler (crise écologique, politique, démocratique, etc.), un « nouveau renouvellement » de l'action collective a semblé émerger. À côté des « Printemps arabes » et des « révolutions » survenues en Europe de l'Est, qui ont conduit, dans certains cas, à des changements de régime politique, les Indignés, les mouvements Occupy, Nuit debout ou, en Belgique, Tout autre chose et Hart boven Hard 11 sont apparus à leur tour comme novateurs à certains égards. En particulier, leur caractère horizontal, en réseau peu hiérarchisé et assez souple, la place accordée en leur sein à l'égalité et à la liberté de parole des militants-es regroupés (on n'oserait pas parler de « membres ») et la prise de décision par consensus, ou encore le recours aux nouvelles technologies pour (se) mobiliser (SMS, applications sur smartphone et réseaux sociaux) ont retenu l'attention. L'occupation d'espaces publics (en particulier, des places) a frappé les imaginations ¹². Elle ne représente cependant pas, en soi, un nouveau mode d'action, loin de là (songeons aux Mères de la Place de Mai qui se sont opposées à la dictature argentine), mais ces mouvements l'ont remise à l'avant-plan et, pour certains d'entre eux, en ont fait un élément central de leur répertoire d'action.

Malgré ces éléments les distinguant de vagues précédentes de mouvements sociaux, ceux-ci sont confrontés à des questions auxquelles ont dû faire face leurs prédécesseurs. Notamment à propos de leur impact sur l'évolution de la société et, partant, quant à leur rapport au politique. Tandis que certains de ces mouvements se proclament clairement apolitiques, d'autres cherchent à influencer des partis ou des courants politiques établis, et on a indiqué que c'est, en bonne partie, du mouvement espagnol des Indignés qu'est né le parti Podemos. Ces différents mouvements semblent néanmoins partager une défiance à l'égard de la politique traditionnelle et traduire la critique portée par des pans significatifs de la société à l'égard de la crise de la démocratie. Ils divergent surtout sur la manière de remettre en question la politique et ses pratiques.

Enfin, Sidney Tarrow analyse les attaques du 11 septembre 2001 et celles survenues, depuis lors, ailleurs en Occident – auxquelles entend répondre la « guerre globale contre le terrorisme » menée par les États-Unis et leurs alliés – ainsi que les guerres civiles en Afghanistan, en Irak, en Lybie ou en Syrie comme des manifestations d'une « globalisation de la protestation et de la violence ». À ses yeux, outre leur portée transnationale, ces mouvements « participent d'une situation de conflit et d'une mutation profonde du système étatique » ¹³.

Ainsi, de l'Antiquité à aujourd'hui, les sociétés et leur gestion politique ont évolué et se sont transformées sans cesse. Il en va de même des mouvements sociaux, de

Fondation nationale des sciences politiques, 2015, p. 16.

Serge GOVAERT, « Hart boven Hard et Tout autre chose », Courrier hebdomadaire, CRISP, n° 2262, 2015.
Sur la localisation des combats menés par les mouvements sociaux, cf. Hélène COMBES, David GARIBAY,
Camille GOIRAND (dir.), Les lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa,

Paris/Aix-en-Provence, Karthala/Sciences po Aix, 2016.
Charles TILLY, Sidney TARROW, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de la

leurs thématiques centrales, de leurs revendications spécifiques, de leur composition sociologique, de leur organisation interne et de leurs alliances, de leurs répertoires d'action ou de leur rapport au pouvoir.

Tradition et nouveauté

Ce constat peut apparaître évident ou banal. Il doit toutefois inviter à saisir les véritables éléments de nouveauté à l'œuvre dans l'évolution des mouvements sociaux tout en cernant ceux qui témoignent d'une continuité, parfois longue. Un tel regard amène aussi à s'interroger sur le renouvellement de mouvements sociaux considérés comme plus anciens.

Un tel exercice peut s'appliquer, par exemple, au mouvement syndical. Souvent présenté comme sclérosé, celui-ci a pourtant connu des évolutions constantes, favorisées par sa diversité géographique, idéologique et organisationnelle et par les transformations du contexte lui-même dans lequel le syndicalisme s'est développé depuis son apparition au 19° siècle. Le degré et le rythme de changement et de renouvellement du mouvement syndical varient évidemment grandement selon les cas envisagés.

À l'heure actuelle, en Belgique, de telles évolutions, plus ou moins novatrices, peuvent être observées. Au niveau local, on peut mentionner la création des Acteurs des temps présents, qui mettent en présence des agriculteurs, des artistes ou encore des syndicalistes, et dont l'initiative revient, pour une bonne part, aux métallurgistes francophones de la FGTB ¹⁴. Au niveau international, la Centrale francophone des employés (CNE) de la CSC ou la Centrale générale de la FGTB participe activement à des convergences de lutte entre mouvements différents dans le cadre des « Alter Summits ». Ce type d'initiatives permet aux centrales impliquées de s'ouvrir à d'autres thématiques, de nouer des alliances et, en retour, de gagner des soutiens pour les combats relevant davantage de leur périmètre premier.

Dans ce périmètre aussi, des expériences sont menées pour adapter le travail syndical aux évolutions des processus de production. L'action internationale, et notamment européenne, est ressentie par bon nombre de militants-es et de cadres syndicaux comme importante, voire indispensable dans un contexte de mondialisation de l'économie. Toutefois, l'histoire de la Confédération européenne des syndicats (CES) ¹⁵, par exemple, montre à quel point la pratique effective d'un syndicalisme dépassant les frontières peut se heurter à de profondes divergences idéologiques ou différences de culture syndicale.

Le développement de la sous-traitance a, pour sa part, conduit à tester des formes de collaboration entre centrales professionnelles ou, par-delà, les frontières de celles-ci, notamment sous la forme du « syndicalisme de réseau » ¹⁶. Là aussi, les évolutions procèdent par échanges, par innovations ou par retours aux sources de certains aspects de l'action syndicale du passé. Et, à bien des égards, elles constituent des formes de

Issam Benall, « Perspectives pour un syndicalisme de réseau », in Jean Faniel, Corinne Gobin, Carl Devos, Kurt Vandaele, *Solidarité en mouvement. Perspectives pour le syndicat de demain*, Bruxelles, Centrale générale/Amsab-Institut d'histoire sociale/ASP, 2009, p. 205-213.

Fanny Theunissen, « Les "Acteurs des temps présents" et la convergence des luttes », *Politique, revue de débats*, n° 89, mars- avril 2015, p. 20-22.

Cf. Corinne GOBIN, L'Europe syndicale, Bruxelles, Labor, 1997.

(tentatives de) réponses à des difficultés, voire à ce qui est parfois ressenti comme une crise de l'action syndicale ¹⁷.

La réflexion sur les modes d'action porte aussi, dans certains cas, sur l'utilisation de la grève comme élément central du répertoire d'action syndical et sur la manière de populariser ce type d'action dans un contexte d'hostilité croissante à l'égard de son usage ¹⁸.

En conclusion

Assiste-t-on à un renouvellement des mouvements sociaux en ce premier quart du 21° siècle ? Oui. Comme avant, et comme dans le futur. Dans bien des mouvements, d'apparition récente ou à l'ancrage plus long, éléments de modernité et aspects plus anciens, voire traditionnels, s'entremêlent. Selon les cas – et, parfois aussi, selon les observateurs –, on mettra l'accent sur la modernité de tels mouvements ou sur l'ancienneté, voire le passéisme, d'autres. Dans le contexte belge, force est de constater que les syndicats conservent une place centrale dans le champ social et, plus largement, socio-politique. Si leur ancienneté leur confère cette place, elle en façonne également les caractéristiques et le fonctionnement, avec les lourdeurs que cela implique, dues aussi au fait qu'il s'agit d'organisations de masse. À cet égard, bien des mouvements plus récents paraissent plus souples, et plus adaptés aux réalités du moment. Mais leur implantation est souvent moindre, et leur capacité à faire avancer une cause – souvent limitée à un enjeu précis, là où le mouvement syndical est (ou a été) davantage porteur d'une vision de société – n'est pas forcément plus grande.

Cerner l'héritage du passé dans les mouvements sociaux qui naissent, repérer les changements à l'œuvre dans ceux à l'histoire longue, telle est peut-être la formule pour favoriser entre eux les connexions et les alliances possibles, ingrédients souvent nécessaires pour réussir leurs combats partagés.

Cet article a été publié dans : *Cahier du CIEP*, n° 22, « Pluralité de mobilisations et convergence des luttes », décembre 2017, pages 5-10.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Jean FANIEL, « Les mouvements sociaux au 21° siècle : entre tradition et nouveauté », *Les @nalyses du CRISP en ligne*, 1^{er} décembre 2017, www.crisp.be.

¹⁷ Cf. Jean Faniel, « Crisis behind the Figures? Belgian Trade Unions between Strength, Paralysis and Revitalisation », *Management Revue. The International Revue of Management Studies*, vol. 23, n° 1, 2012, p. 14-31.

Cf. à cet égard, les travaux du Groupe d'analyse des conflits sociaux (GRACOS) dans le Courrier hebdomadaire du CRISP, ainsi que Aurélie DECOENE, Anne DUFRESNE, Jean FANIEL, Corinne GOBIN, « Le droit de grève au XXI^e siècle : d'un droit consacré à un droit décrié ? », in Roser CUSSO, Anne DUFRESNE, Corinne GOBIN, Geoffroy MATAGNE, Jean-Louis SIROUX (éd.), Le conflit social éludé, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008, p. 189-222.